PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-039-2025-05

PUBLIÉ LE 22 MAI 2025

Sommaire

Direction de la veille et sécurité sanitaire Assistante Hygiène et Salubrité /

IDF-2025-05-22-00001 - Décision DVSS - 2025 / 03 portant habilitation de l'organisme «IFEP FORMATIONS» à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3?? du code de la santé publique (1 page) Page 3

Direction de la veille et sécurité sanitaire
Assistante Hygiène et Salubrité

IDF-2025-05-22-00001

Décision DVSS - 2025 / 03 portant habilitation de l'organisme «IFEP FORMATIONS» à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Décision N° DVSS – 2025 / 03

Portant habilitation de l'organisme «IFEP FORMATIONS» à dispenser la formation prévue à l'article R.1311-3 du code de la santé publique

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique, notamment son article R.1311-3 ;

Vu le code du travail, notamment son article R.6351-1 ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2024 modifié pris en application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée, y compris la technique du maquillage permanent, et de perçage corporel ;

Vu la demande d'habilitation réceptionnée le 13 février 2025, de l'organisme de formation « **IFEP FORMATIONS** » situé :

- **Adresse administrative** : 2 rue René Cassin – 14280 SAINT CONTEST
- **Adresse du lieu de formation** : CEERRF – 36 rue Pinel – 93200 SAINT DENIS

Vu la déclaration d'activité enregistrée auprès de la DIRECCTE Normandie sous le numéro 25 14 022 50 14

Vu la demande de changement d'adresse administrative du centre de formation transmise par l'organisme de formation par mail le 22 mai 2025

DÉCIDE

Article 1

L'organisme de formation « **IFEP FORMATIONS**» situé :

- **Adresse administrative** : INNOVAPARC 2 – 1089 boulevard Charles Cros – 14123 IFS
- **Adresse du lieu de formation** : CEERRF – 36 rue Pinel – 93200 SAINT DENIS

est habilité à dispenser la formation aux règles d'hygiène et de salubrité.

Article 2

La directrice de la veille et sécurité sanitaires de l'agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision.

Saint-Denis, le 22 mai 2025

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France
Pour la Directrice de la veille et sécurité sanitaires
Le Directeur Adjoint
Signé

Damian MATHEY

13 rue du Landy
93200 Saint-Denis
Tél : 01 44 02 00 00
www.iledefrance.ars.sante.fr